

INSTITUT
MONTAIGNE



Industrie du futur,
prêts, partez !

RAPPORT SEPTEMBRE 2018

Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. À travers ses publications et les événements qu'il organise, il souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique avec une approche transpartisane. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 4,5 millions d'euros.

INSTITUT MONTAIGNE



COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENT

Henri de Castris

VICE-PRÉSIDENT

David Azéma Associé, Perella Weinberg Partners

Jean-Dominique Senard Président, Michelin

Emmanuelle Barbara *Managing Partner*, August Debouzy

Marguerite Bérard-Andrieu Responsable des activités de la banque de détail en France, BNP Paribas

Jean-Pierre Clamadieu Président du Comité exécutif, Solvay

Olivier Duhamel Professeur émérite des Universités, Sciences Po

Marwan Lahoud Vice-président du conseil de surveillance, Idemia

Fleur Pellerin Fondatrice et CEO, Korelya Capital, ancienne ministre

Natalie Rastoin Directrice générale, Ogilvy France

René Ricol Associé fondateur, Ricol Lasteyrie Corporate Finance

Arnaud Vaissié Co-fondateur et Président-directeur général, International SOS

Florence Verzelen Directrice générale adjointe, Dassault Systèmes

Philippe Wahl Président-directeur général, Groupe La Poste

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Claude Bébéar, Fondateur et Président d'honneur, AXA

INSTITUT MONTAIGNE



IL N'EST DÉSIR PLUS NATUREL QUE LE DÉSIR DE CONNAISSANCE

Industrie du futur, prêts, partez !

Futur de l'industrie plutôt qu'industrie du futur ? Véritable révolution industrielle par l'usage des nouvelles technologies et le développement d'un écosystème productif, l'industrie du futur pourrait améliorer l'attractivité de l'industrie en France. L'accélération de son déploiement est donc nécessaire pour la réussite de cette « révolution industrielle ».

Toutefois, selon un sondage de Bpifrance, seuls 13 % des dirigeants de PME et ETI françaises considéraient en 2017 la transformation numérique comme une priorité stratégique.

Notre pays ne doit pas se laisser distancer par la concurrence internationale. Pourtant, force est de constater que la dynamique de déploiement actuelle ne permettra pas à l'industrie du futur de livrer toutes ses promesses dans l'Hexagone.

L'Institut Montaigne a, en partenariat avec le Boston Consulting Group, travaillé avec les régions, les universités, les grands groupes industriels et les PME et ETI afin de mieux comprendre ce qu'est l'industrie du futur et surtout le rôle que celle-ci pourrait jouer dans la redynamisation de l'industrie française.

De ces réflexions découle une proposition centrale, à destination des PME et ETI de notre pays, et nécessitant une collaboration étroite entre pouvoirs publics, industriels et société civile : la mise en place sur notre territoire de centres d'accélération de l'industrie du futur.

Rejoignez-nous sur :



Suivez chaque semaine
notre actualité en vous abonnant
à notre newsletter sur :
www.institutmontaigne.org

Institut Montaigne
59, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 53 89 05 60 – www.institutmontaigne.org

10 €
ISSN 1771-6764
Septembre 2018